



Taxe d'Apprentissage 2022

(sur salaires 2021)

Lycée Privés St Thomas d'Aquin
Rue Biscarbidea
64500 St JEAN DE LUZ
☎ 05 59 51 32 50

«Nom_entreprise_versante»
«Personne_à_contacter»
«Adresse_entreprise_versante»
«Complément_adresse»
«Code_postal_entreprise_versante»
«Ville_entreprise_versante»

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder au versement de la **Taxe d'Apprentissage** et vous pouvez en faire bénéficier le Lycée St Thomas d'Aquin qui est habilité à percevoir les **13%** de votre taxe d'apprentissage en **direct** avec le code **UAI 0640134Y**.

Le Lycée St Thomas d'Aquin est éligible à ce versement car il dispense la **formation au baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)**.

Due par les entreprises chaque année, la Taxe d'apprentissage représente un enjeu important pour notre établissement.

*Verser la taxe d'apprentissage au Lycée St Thomas d'Aquin
est pour votre entreprise un moyen de contribuer
au développement de nouveaux projets éducatifs*

Nous soutenir :

Notre enseignement technologique nécessite un renouvellement constant de notre équipement et donc des moyens financiers importants.

En 2022, nous prévoyons le renouvellement des équipements pédagogiques et numériques (tableaux numériques, ordinateurs PC, tablettes), nécessaires pour un enseignement performant.

Nous sommes heureux de compter parmi vous des entreprises partenaires et fidèles depuis plusieurs années et nous vous en remercions chaleureusement.

Participez à notre projet par votre contribution :

La collecte 2022 de la fraction **des 13% de la taxe d'apprentissage** sera versée **directement** au Lycée St Thomas d'Aquin **avant le 31 mai 2022**.

Un reçu libératoire mentionnant le montant, la date et le mode de règlement vous sera transmis à réception de votre versement accompagné du bordereau que vous trouverez sur le site www.stthomasdaquin.fr dans l'onglet « VIE PRATIQUE » puis « TAXE D'APPRENTISSAGE ».

Nous espérons que vous réserverez un bon accueil à cette demande et nous vous exprimons par avance notre sincère gratitude.

Le Directeur, X. INCHAUSPE

Modalités de Paiements :

- *Chèque* établi à l'ordre de :
OGEC Saint Thomas d'Aquin

Ou

- *Virement* :
FR76 1333 5000 4008 1323 8673 703
BIC : CEPAFRPP333 avec la
référence : TA 2022 STA

*Pour plus d'informations, vous pouvez
contacter Mme Marie GIRAUD [giraud-
marie@stthomasdaquin.fr](mailto:giraud-marie@stthomasdaquin.fr)*